



LE TOUR DU LAC

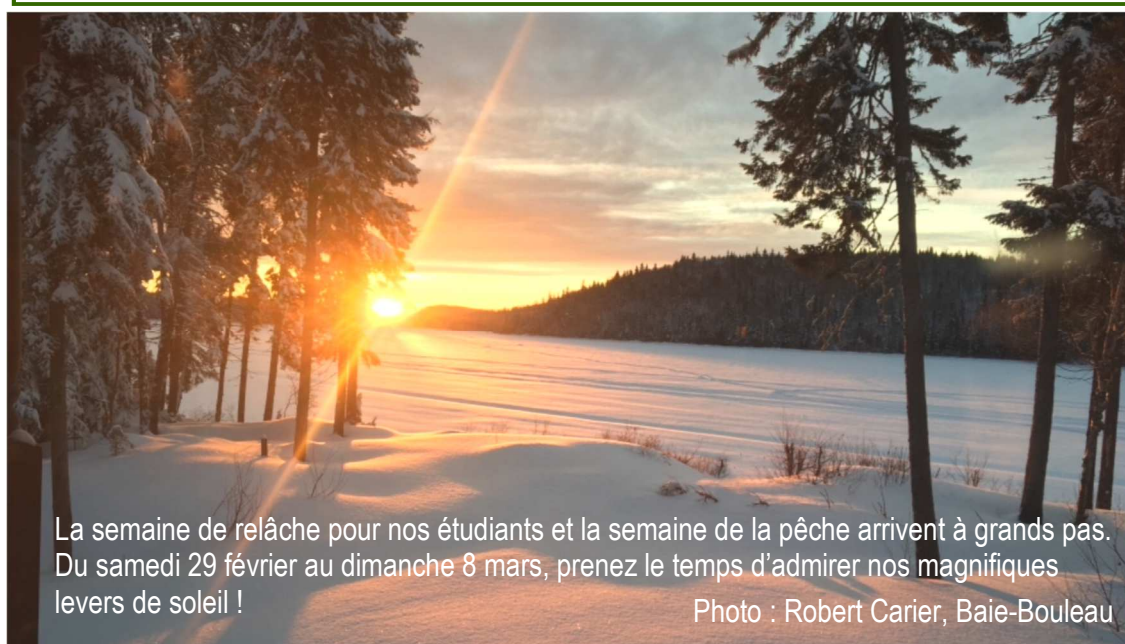
Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 14 numéro 2

Plaisirs d'Hiver du 29 février au 8 mars

Février 2020



La semaine de relâche pour nos étudiants et la semaine de la pêche arrivent à grands pas. Du samedi 29 février au dimanche 8 mars, prenez le temps d'admirer nos magnifiques levers de soleil !

Photo : Robert Carier, Baie-Bouleau

Ensuite, profitez de la journée pour pêcher avec des amis, faire une randonnée en raquettes dans les sentiers d'ADELE, glisser avec nos jeunes ou nos petits-enfants ou tout simplement observer la nature. Les occasions sont nombreuses pour vous divertir.

Dans ce numéro :

Plaisirs d'Hiver	1
Avis publics	2
Pêche blanche	3
Changement d'heure	
Chaises à vendre	
Activités d'ADELE	4
Chronique L'Avertisseur	5
Conférence sur l'Alzheimer	6
Téléphonie cellulaire et Internet	7
CN Nous sommes là pour vous	8
Des nouvelles de votre Coop	9
Coordonnées de la Municipalité	10
Condoléances	



Bonnes
Vacances !

Avis publics



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION RÈGLEMENT 171-2020

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil tenue le 11^e jour du mois de février 2020, a adopté le règlement numéro 171-2020, concernant le traitement des élus municipaux et modifiant le règlement 165-2019.

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement est entré en vigueur le 11 février 2020, conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 11^e jour du mois de février 2020.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 11 février 2020.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 11^e jour de février 2020.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION RÈGLEMENT 170-2019

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance spéciale dudit conseil tenue le 19^e jour du mois de décembre 2019, a adopté le règlement numéro 170-2019, décrétant l'imposition des différents taux de taxation annuels, les tarifs ou compensations s'y rattachant et permettant la mise en œuvre du budget 2020 de la municipalité.

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement est entré en vigueur le 19 décembre 2019, conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 11^e jour du mois de février 2020.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 11 février 2020.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 11^e jour de février 2020.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le rôle de perception générale a été déposé et complété à la Mairie et que par la suite, j'ai procédé à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2020.

Donné à Lac-Édouard, ce 11^e jour du mois de février 2020.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pêche blanche du samedi 29 février au dimanche 8 mars

Afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER** sur soi lorsque vous pêchez.
2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de cinq (5) lignes par permis de pêche.
3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.
4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe**.
5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.
6. **Les lignes ou « brimballes » doivent être sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.
7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.
8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.
9. Quotas :
 - omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
 - perchaude : 50 par permis



Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner

Changement d'heure



Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) aura lieu dans la nuit du samedi 7 mars au dimanche 8 mars à 2 h du matin. À ce moment, nous avançons l'heure.

Profitons de l'occasion pour vérifier les piles de nos avertisseurs de fumée et ceux de monoxyde de carbone.

CHANGEMENT
D'HEURE
CHANGEMENT
DE PILE
VÉRIFIEZ
VOS **AVERTISSEURS!**

Chaises à vendre



L'Âge d'Or de Lac-Édouard veut se départir d'environ 50 chaises.

Le prix de vente est fixé à 5 \$ par chaise.

Premier arrivé, premier servi.

Prière de vous adresser à madame

Carole Baribeault, au 819-653-2259.



Association du développement
écologique du Lac-Édouard

Activités d'ADELE

PÊCHE BLANCHE 2020 À LAC-ÉDOUARD



29
FÉVRIER
SAMEDI

4 À 7 D'ADELE

Musique et animation dès 16 h
Tournoi de pêche d'ADELE
mesurage des truites
prix pour les trois plus grosses prises
Au menu • Poutine

SERVICE DE BAR

Bière, vin blanc et rouge,
boissons gazeuses,
jus et café

Argent comptant seulement
Offert à tous les événements

5
MARS
JEUDI

4 À 7 D'ADELE

Musique et animation dès 16 h
Au menu • Assiette de poulet BBQ



7
MARS
SAMEDI

DÎNER D'ADELE

Musique et animation de 12 h à 15 h
Mascottes pour amuser les petits et les grands
Au menu • Assiette de méchoui
ou assiette de sous-marin, soupe

POUR INFORMATIONS

lorraine.halle@hotmail.com
819 653-2052

📍 ADELE, Association du
Développement Écologique
de Lac-Édouard

LES MEMBRES DU C.A. D'ADELE

Rémy Morin, président
Réal Tremblay, vice-président
Lucie Bacon, trésorière
Lucille Bergeron, secrétaire
Lorraine Hallé administrateur
Denis Trépanier, administrateur
Daniel Beaulieu, administrateur



Chronique L'Avertisseur

Le monoxyde de carbone, un danger sournois...

Chaque année, le Service de sécurité incendie intervient pour des appels d'urgence impliquant le monoxyde de carbone, communément appelé le tueur silencieux.

Prévenez les intoxications au monoxyde de carbone :

- Par la **présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone** qui fonctionnent bien et qui sont installés au bon endroit.
- Par une **utilisation adéquate** et un **entretien rigoureux** des appareils à combustion.
- Par une **inspection régulière** et un **nettoyage** des cheminées, des tuyaux et des raccordements des appareils à combustion.
- **Faites ramoner la cheminée au moins une fois par année.**
- Assurez-vous du bon état du système de chauffage en le faisant **inspecter** par un professionnel qualifié au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système.
- Lors d'une modification au système de chauffage, assurez-vous que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage afin de prévenir les fuites de CO.
- Vérifiez régulièrement que **rien n'obstrue la cheminée**, comme un nid d'oiseau, des débris ou de la neige.
- Lors de rénovations, assurez-vous que les travaux effectués tels que l'installation de nouvelles fenêtres plus étanches, d'un ventilateur de cuisinière plus puissant, d'une meilleure isolation ou d'un échangeur d'air ne diminueront pas la **quantité d'air frais** nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil de chauffage.
- Si vous possédez une maison secondaire, lors de votre première visite après l'hiver, **vérifiez tous les appareils fonctionnant avec un combustible.**



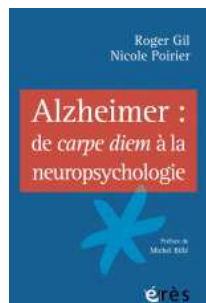
Pour plus d'informations, communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, T.P.I
Capitaine à la Prévention
Service de sécurité incendie

Formation sur l'Alzheimer

Le mardi 4 février dernier avait lieu une journée de formation donnée par madame Christine Charest, formatrice et spécialiste de l'approche Carpe Diem. Carpe Diem signifie « Mettre à profit le jour présent ». Quinze personnes ont bénéficié de son enseignement. Ce que nous retenons de cette journée, c'est qu'il est possible pour les personnes atteintes de cette maladie d'avoir une meilleure qualité de vie ainsi que pour leurs proches.



De plus, madame Charest nous a suggéré un livre lequel sert à s'outiller pour mieux faire face à cette maladie. Voici la référence : Gil, Roger, Poirier Nicole, *Alzheimer, de Carpe Diem à la neuropsychologie*, Éditions Éres, 2018.

Pour en savoir plus sur les services offerts à la maison Carpe Diem, consultez :

<https://alzheimercarpediem.com>



En terminant, voici quelques statistiques concernant les troubles cognitifs :

- 564 000 Canadiens sont actuellement atteints d'une maladie cognitive; ce nombre passera à 937 000 d'ici 15 ans.
- Plus de 1 million de personnes sont directement ou indirectement touchés par la maladie.

Un grand Merci à madame Christine Charest pour avoir partagé avec nous ses connaissances et ce, dans une atmosphère chaleureuse.

Lise Bertrand,
Responsable du groupe CJS

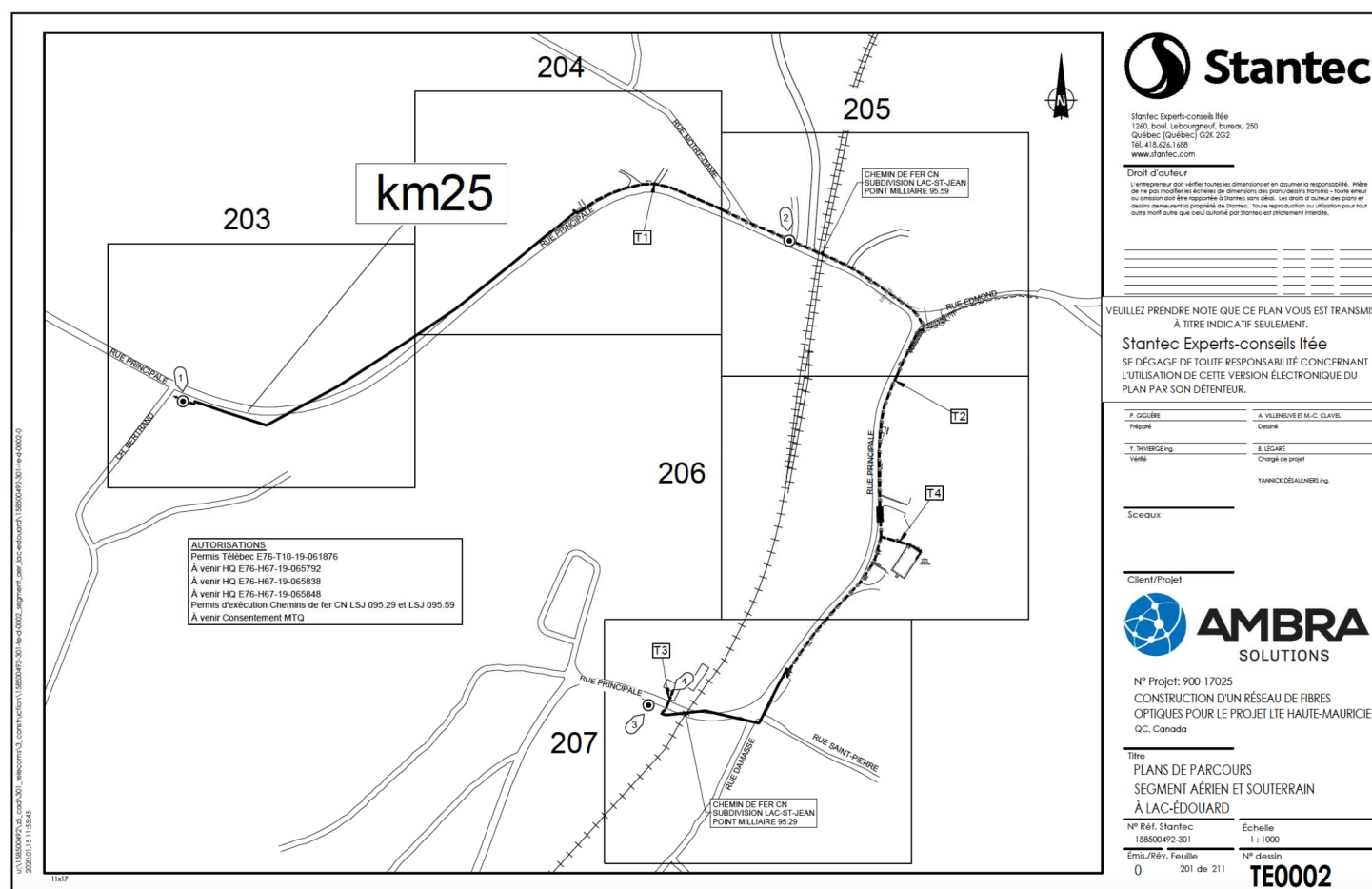
Téléphonie cellulaire et Internet



Nous avons reçu de la firme Ambra, l'entreprise responsable de l'installation de la fibre optique et des tours de transmission du signal, les plans pour la mise en place de la fibre optique dans le village à l'été 2020.

Selon ce qui est prévu, le câble serait enfoui le long de la route du Lac-Édouard, de l'intersection de cette dernière avec la route # 155 jusqu'au chemin Bertrand.

Sur le plan ci-dessous, on peut voir le trajet du câble dans le village de Lac-Édouard (en trait continu : câble aérien, en trait discontinu : câble enfoui).



Rappelons que deux tours seront installées à Lac-Édouard : une au village, derrière la Mairie et une autre dans la baie William Ouest. Ces tours seront reliées au câble de fibre optique et diffuseront le signal dans un rayon de 15 km.

Si tout se déroule tel que prévu, la téléphonie cellulaire et un nouveau service Internet seront disponibles bientôt à Lac-Édouard. La compagnie qui dispensera ces deux services et les équipements nécessaires (téléphone cellulaire, modem, routeur) est Écotel, laquelle aura pignon sur rue à La Tuque.

Rappelons que depuis quelques années, le CRTC a institué l'itinérance nationale. Ceci signifie que peu importe votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire, votre appareil sera opérationnel partout au Canada.

CN Nous sommes là pour vous



Nous sommes là pour vous

Ligne de renseignements généraux du CN

La ligne de renseignements généraux du CN est le point de contact pour toute question ou préoccupation non urgente, comme :

- l'état de la propriété/des passages à niveau
- les préoccupations environnementales
- les demandes de permis/de signaleur
- les renseignements généraux liés à l'exploitation

Pour joindre l'équipe

(du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, HE)

1 888 888-5909 | contact@cn.ca

Police du CN

L'équipe s'occupe de prendre les appels d'urgence, qui nécessitent une intervention immédiate. Lorsque requis, la Police du CN enverra des agents sur le terrain et communiquera avec les autres services d'urgence, comme les pompiers et les ambulanciers. Finalement, la Police du CN est aussi le point de contact lorsque les services d'urgence des municipalités doivent communiquer avec le CN ou lorsqu'un train doit être arrêté en cas de situation d'urgence.

Voici quelques raisons d'entrer en contact avec la Police du CN :

- les accidents
- les feux
- les intrusions sur les voies
- les activités illicites
- les défauts à un passage à niveau

Pour joindre la Police du CN

Urgences : **1 800 465-9239** (tous les jours, 24 h/24)

Activité suspecte non urgente : CNPOLICEtipLine@cn.ca



Ligne de renseignements généraux du CN

Lundi au vendredi
8 h à 18 h, HE

1 888 888-5909
contact@cn.ca

Police du CN

Tous les jours
24 h/24

1 800 465-9239
CNPOLICEtipLine@cn.ca



Des nouvelles de votre Coop

L'année 2020 commence très bien pour notre magasin général. En effet, les ventes du mois de janvier 2020 affichent une augmentation de 41 % par rapport aux ventes de janvier 2019.

Voici d'ailleurs un portrait de nos **mois de janvier** depuis l'ouverture de notre Magasin général :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
40 060 \$	39 579 \$	42 340 \$	56 031 \$	63 298 \$	60 719 \$	85 407 \$



Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !

Huguette Cloutier, gérante

Continuons d'encourager notre COOP ! Achetons chez nous !

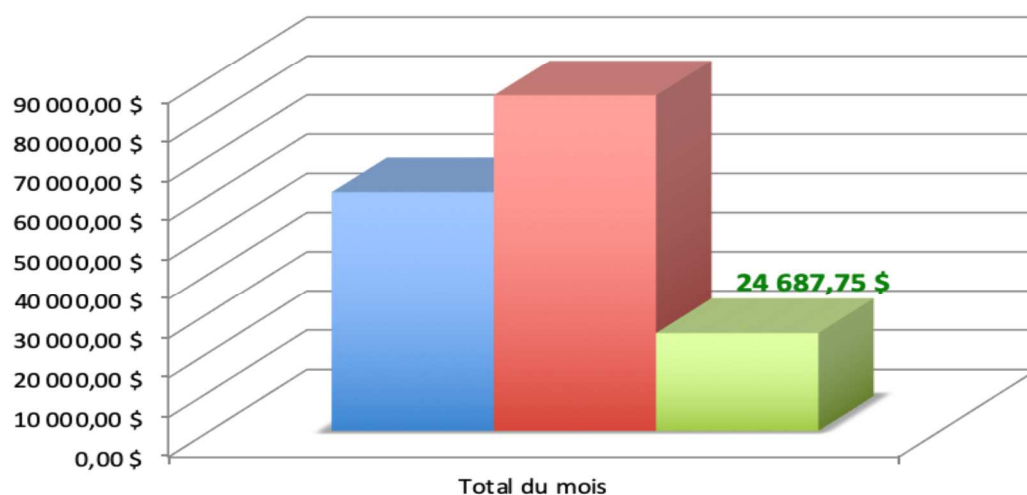
Comparatif Ventes Nettes COOP

Janvier

2020

Total du mois		Comparatif	
2019	2020		
60 719,41 \$	85 407,17 \$	24 687,75 \$	40,66%

Comparatif Mois



■ 2019
■ 2020
■ Comparatif

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

le mardi 10 mars 2020 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

Condoléances



Monsieur Philippe nous a quittés.

Âgé de 92 ans, monsieur Philippe Chabot est décédé le 23 janvier dernier. Après être né et avoir vécu à Lac-Édouard, il demeurait depuis quelques années à Saint-Raymond.

Nous voulons adresser toutes nos condoléances aux membres de sa famille et plus particulièrement à ses enfants Marc, Ghislain et Claire.

Soyez assurés que tous les gens de Lac-Édouard gardent un excellent souvenir de cet homme d'une grande bonté.